

4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Compte-rendu du Comité Directeur

MARDI 14 NOVEMBRE 2017 à 20 H

La séance est ouverte à 20h00.

Présents: BOUVRESSE Claude, FAGARD Hervé, GENOUD Jean Paul, JOACHIM Claudine, LE BARBU Erwan, LETHIER Michel, LORNET Jean Michel, MARRON Monique, MURATI Anne-Cécile, PEPIN Maxime, TONON Florence, VENDEL Jocelyn, ZUCCARELLO Rita, BARBUT Philippe, TOLO Marie

Excusés:

Avec procuration donnée à un présent : CHOUTEAU Jacques, GUIGNARD Evelyne, POL BODETTO Cosette, TISSERANT Claude, LIMARE Benjamin,

Sans procuration donnée à un présent : HAERINGER-CHOLET Anouk, THIOLOT Christian

1. P. V. du Comité Directeur du 10/ 10/ 2017

Approuvé à l'unanimité

Proposition de recettes de muffins de H Fagard avec dégustation à l'appui et vote en fin de séance

2. Approbation des compte et validation du budget 2018 soumis à l'AG + vote futurs tarifs cotisations :

Présentation par JP Genoud

Exercice 2016/2017 :

Sont remis en séance les documents suivants :

- Comptes de résultats 2016/2017 au 30/09
- Bilan qui en découle
- Budget 2017/2018 soumis au vote

Résultats :

Actif de 49 000€ à la date de la clôture de l'exercice.

Trésorerie nette de l'ordre de 40 000€ à cette même date.

Compte bouclé avec un excédent de 500 euros (alors que prévu un déficit de 2000 € en novembre 2016) et déficit de 500 € lors de la clôture de l'exercice 2015/2016.

Essentiel des économies sur les charges du local et frais envoi bulletin (économie de 500€)

Entretien du matériel moins cher cette année mais cette année pas de révision des DVA (coûte 400€ environ).

50 licenciés perdus entre 2016 et 2017.

Produits : Variation la plus forte : Trail gagne plus qu'en 2016.

Proposition de budget 2017/2018 :

Charges + taxe d'habitation : pas de changement

Achat de matériel + formation sécu : 4000€ (contre 4800 € en 2016) + 3000€ (+ 1000€ décidé en bureau juste avant)

Produits :

Cotisations : considérées comme constantes par rapport à 2016

Bourse aux skis 3800 € au lieu de 4800€ en 2016

Trail recette de 2500€ au lieu de 1700€ en 2016

Prêt de matériel : a bien fonctionné en 2016 mais redescendu à 2000€ pour 2017 (comme la moyenne depuis 8ans : tendance à la baisse depuis 4 ans).

Topo de Montfaucon : se passe bien car déjà 2200€ déjà de la CAGB + 1000€ de Montfaucon. M Lethier rappelle que le CAF doit, malgré le vote favorable de la commune, faire la demande au Maire de Montfaucon.

Reprise sur réserve générale de 1000€ à ajuster avec le montant du TUB .

F Tonon rappelle que cette année le bulletin a été imprimé tout en couleur avec papier glacé en première page. Même prix négocié cette année malgré 2 fois moins de bulletins (350 exemplaires).

Approbation à l'unanimité de ce projet de comptes qui sera présenté à l'AG

Résultats bourse aux skis et TUB (montant du reversement à Semons l'Espoir)

Bourse aux skis :

Présenté par F Tonon

Le comité acte qu'on parlera des résultats des actions CAF bourse au ski et trail nocturne 2017 à l'AG même si on n'est censé ne présenter que la clôture des comptes de début septembre 2016 à fin août 2017.

Valérie Tisserant (responsable de la manifestation) est très contente de la participation des bénévoles + ambiance détendue

Aucune réclamation suite à des pertes de matériel

Trail urbain :

Présenté par M Lethier

Nombreux retours positifs le soir même de tous les coureurs

15km : 400 participants

9 km : 300 participants (plus que l'année dernière en proportion).

Deux semaines avant la fin des inscriptions, le tarif augmentait de 2€. Du fait de la clôture très tôt, peu de personnes ont payé plus cher. La date de changement de tarif sera avancée à la prochaine édition.

8044€ de recette (une vingtaine de personnes seulement ne sont pas venues). + 1000€ de subvention de la ville.

Énormément d'aide des sponsors : les vivres pour les ravitaillements n'ont coûté que 220 €

Secours Croix Rouge: dix personnes.

Budget logistique :1678€

Cadeaux coureurs : 1385 € (peut faire mieux en 2018)

Animation musique (250€ pour le groupe Confidentiel + 50€ SACEM + 200€ pour le DJ de la Rodia)

Budget de 4400 € présenté à la ville.

5000 € de marge environ en 2017.



4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Question : « que verse le CAF à « Semons l'Espoir » ? »

E Le Barbu témoigne de l'investissement moindre le soir même de la part de cette association pour l'aide aux bénévoles (beaucoup moins que de la part des Trailers Solidaires ces 2 dernières années).

Proposition de 2000€ pour Semons l'Espoir et 3000€ pour le CAF voté favorablement à l'unanimité.

On demandera à Mathieu Grillet (responsable de la manifestation) son avis sur cette répartition.

Part club cotisation 2018/2019 :

Remise en séance de l'évolution de la cotisation depuis 2013/2014 : 3 années de suite que la part club augmente de 1%

Proposition de conservation de cette augmentation par JP Genoud : le club gagnerait 130€ de plus
F Tonon fait remarquer la forte augmentation de la part comité départemental.

F Tonon fait remarquer que 130 € ce n'est pas un gain énorme pour le club ; propose pas d'augmentation.

Échange en séance que l'augmentation est progressive donc plus digérable qu'une brutale augmentation plus rapide.

Résultats des votes :

- pour une augmentation de 1% : 10 votants
- **pour ne pas augmenter : 10 votants dont la présidente donc proposition retenue**

3. Délégation pour AG nationale et divers comité régionaux et départementaux FFCAM et FFRP

F Tonon présente les axes de développement du Comité Régional:

- Relance de la formation
- Développement du sport au féminin et du sport santé
- Actions pour les jeunes (relance camps d'été et rassemblement) ;
- Action prévention et sécurité (intégration de Remi Petit + B Limare dans des instances régionales sur ce sujet) ;
- Sensibilisation au milieu montagnard et environnement.

Délégation pour la représentation du CAF Besançon au niveau national (deux personnes en 2017) :

AG les 13 et 14 janvier à Valence (WE du poudres et peaux)

Proposition de participation de Michel et Evelyne. Philippe y allait mais ne souhaite pas y aller spécifiquement.

Le CD vote favorablement ces candidatures.

Délégation pour la représentation du CAF Besançon au niveau du comité Régional :

AG le 2 décembre à Dôle

Participation déjà des membres que sont B Limare, M Lethier et JM Lornet pour le CAF de Besançon.



Absence de candidature complémentaire
Le CD vote favorablement ces candidatures.

Délégation pour la représentation du CAF Besançon au niveau du comité départemental :

le 13 décembre à Besançon

Déjà présents : JP Genoud, Alain Vidonne, Jean-Michel Lornet, Michel Lethier

Absence de candidature complémentaire

Le CD vote favorablement ces candidatures.

Délégation pour la représentation du CAF Besançon au niveau du comité départemental FFRP :

AG le 13 février

Déjà présents : Michel Lethier

Absence de candidature complémentaire

Le CD vote favorablement cette candidature.

4. **Panneaux d'information des encordements**

Panneaux édités par la FFCAM vus par F Tonon lors du RIF à Saint Claude en juin 2017 pour manipuler, faire les nœuds et mouflages.

Claude Bouveresse serait partant pour les fabriquer et les équiper

Projet de faire huit panneaux

Budget de 500€ pour cette action lors de cet exercice

Avis favorable du comité directeur à l'unanimité pour financer cette action

5. **Délégation pour les échanges futurs lors des réunions relatives à la future salle d'escalade**

F Tonon fait le constat que les représentants du CAF pour les réunions avec la CAGB et Entretemps effectués jusqu'alors n'étaient jamais les mêmes => manque de continuité.

F Tonon soumet le projet d'une délégation à qui le Comité Directeur accorderait pouvoir de décision lors des différentes réunions (sans avoir une consultation systématique du CD).

Suite à une demande faite au sein du Bureau : Evelyne Guignard et JP Genoud se proposent
Jocelyn Vendel a décliné.

Michel Lethier confirme son aide

Philippe Barbut se propose en séance.

M Pépin se propose pour le partenariat avec Entretemps autour de la salle d'escalade.

P Barbut : le CAF doit définir une stratégie et ne pas se laisser « manger » par la CAGB.

F Tonon recadre : si l'AG valide l'avis favorable du club de s'engager vers ce projet, le CAF soutiendra ce projet représenté par ce petit comité pour gagner du temps et éviter de réunir le comité directeur à chaque décision.

Équipe projet :

F Tonon, Michel Lethier, Evelyne Guignard, Philippe Barbut
sur sujet particulier :

- JP Genoud pour la partie financière et juridique ;
- M Pépin pour le partenariat avec Entretemps et la partage de la salle d'escalade ;
- J Vendel en interne sur la partie technique des plans des locaux.

Vote favorable à l'unanimité du comité directeur sur cette équipe et son pouvoir



4 rue des Granges - 25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Réunion avec Entre-temps CAF : F Tonon précise que le président d'Entre-temps est débordé. Cette réunion est à caler avant l'AG.

6. Organisation du pot de l'AG du 1^{er} décembre

F Tonon précise la proposition d'Annette, Maryvonne, Monique et Marie Tolo pour cette organisation. Cosette se désiste pour raison de santé (pour la même raison elle suspend pour l'instant son action en Marche Nordique).

Proposition d'Evelyne de prendre un traiteur (contact déjà pris : 6.70 à 9.5 € par personne sans les boissons sur une base de 90/100 personnes), ce qui serait une manière de remercier tous les bénévoles qui s'investissent beaucoup dans le club

JP Genoud précise que les dépenses ont été de 350€ par le passé

Réflexions spontanées :

- C Joachim : les bénévoles sont toujours sollicités.
- M Tolo : tant que des bonnes volontés se manifestent, pourquoi faire autrement ?
- F Tonon : la participation du club pour les repas des bénévoles du trail et de la bourse au ski est déjà effective

Vote défavorable du comité directeur pour le recours à un traiteur

Monique est désignée responsable de l'organisation de ce pot.

7. Questions diverses

Gâteaux d'H Fagard :

Toutes les recettes sont retenues !!!

M Pépin : Quels sont les votes et sous quelle forme seront- ils présentés à l'AG ?

Réponses :

- approbation du projet des nouveaux locaux
- nouveaux membres du Comité Directeur

Membres du CD :

Berand Magnin-Feysot et Michel Cattet sont démissionnaires

Remy Petit et Philippe Pescay se sont proposés. Leur candidature sera présentée au vote à la prochaine AG.

Correspondant création des bulletins du CAF :

Rita souhaite passer la main pour la coordination du prochain bulletin. Assurera l'accompagnement du repreneur. Geoffroy fait la mise en page et à priori continuera à le faire.

H Fagard peut relire (nécessaire mais ce n'est pas la coordination).

JM Lornet : pourrait être dans le giron de la commission communication à créer ?

Participation d'un jeune (mineur) à une sortie CAF :



Suite à une demande récente d'une adhérente.

F Tonon (après consultation des textes FFCAM et avis sur les pratiques antérieures du club) : possible à 2 conditions

- nécessité d'avoir l'autorisation parentale signée
- le responsable de l'activité doit être d'accord d'accueillir ce jeune sur sa sortie.

(cf : Notes Fédérales sur l'encadrement des mineurs- mise à jour septembre 2017)

Date prochaine bourse et ski et trail 2018

Le trail est toujours le 10 novembre (un samedi).

La Bourse serait mal placée le samedi 3 novembre (car le jeudi se trouve être le 1^{er} novembre, jour férié).

Elle serait donc décalée au 17 novembre.

Bulletin :

Anne Cécile Murati : présente en séance la profession de foi du CAS Suisse de Lausanne et le diffusera par mail au CD.

Document intéressant et pourrait être rédigé pour notre club par la future commission communication.

Fin de la réunion 21h35

La Présidente,
Florence Tonon



Le secrétaire de séance,
Erwan Le Barbu

